

## **Projet d'évaluation du lycée Nodier**

Vu le décret n°2021-983 du 27 juillet 2021

Vu la note de service relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 parue au bulletin officiel du 29 juillet 2021

Avec l'appui du guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique <https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

Le lycée Charles Nodier de Dole adopte le projet d'évaluation suivant :

### **Préambule :**

À compter de la session 2022, le contrôle continu représente 40% de la note globale du baccalauréat. Il est donc indispensable que l'évaluation des élèves, en particulier sur le cycle terminal, puisse être transparente, claire et solide. Ce projet se charge pour objectif de mettre en place un cadre commun qui conforte le sentiment d'équité face à l'évaluation. Il réaffirme également l'autonomie pédagogique de chaque enseignant.

Deux demi-journées de travail avec l'ensemble des enseignants ont été organisées vendredi 24 septembre après-midi et mercredi 6 octobre matin pour établir ce projet. Ce texte est présenté lundi 18 octobre au conseil pédagogique pour validation, et le mardi 9 novembre au conseil d'administration.

Les leviers que les enseignants du lycée Nodier décident d'activer pour permettre d'atteindre cet objectif sont les suivants :

- La définition en équipe disciplinaire, voire interdisciplinaire du rythme de l'évaluation
- Une réflexion approfondie sur les aménagements de scolarité des élèves
- Une précision des moments forts de l'évaluation
- Un suivi régulier de l'évaluation de chaque élève et la mise en place d'actions correctives

### **Rythme des évaluations**

Le rythme et la nature des évaluations de contrôle continu en cycle terminal est présenté **dans le tableau annexé à ce document.**

Cas particulier : les élèves qui suivent un enseignement mutualisé dont le cours et l'enseignant dépendent du lycée Duhamel devront s'adresser à leur enseignant pour qu'il leur communique les modalités retenues par cet établissement. Dans le cas d'une absence à une évaluation, le rattrapage de celui-ci s'effectuera en conformité avec le projet d'évaluation de ce lycée. Les deux établissements pourront se concerter si nécessaire afin de faire composer l'élève dans son établissement de scolarisation.

Dans toute la mesure du possible, les enseignants seront attentifs aux demandes des élèves afin de répartir les évaluations de la façon la plus homogène sur la durée de chaque trimestre. Les délégués de classe seront les porte-parole de leurs camarades lorsque des périodes de forte sollicitation seront identifiées.

## ***Moments forts de l'évaluation***

### **En classe de première :**

Des périodes de devoir commun peuvent être organisées **en langues vivantes** au fil de l'année. Les différents types d'évaluation (compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite) peuvent également être organisés lors de cours en « barrettes ».

Dans les spécialités, les créneaux de 2 heures inscrits à l'emploi du temps permettent d'organiser des devoirs surveillés. Les équipes pourront solliciter la direction du lycée s'ils souhaitent organiser un devoir commun à l'échelle de l'établissement.

En **français**, un devoir commun pourra avoir lieu au deuxième trimestre, et un bac blanc est organisé au début du troisième trimestre. Le lycée organise également une semaine d'interrogations orales au troisième trimestre.

### **En classe de terminale :**

Au mois de janvier, un bac blanc de spécialités est organisé.

Un bac blanc de **philosophie** est organisé au cours du deuxième trimestre.

Une période d'interrogation en expression orale en langues vivantes est mise en place au troisième trimestre.

## ***Aménagements de scolarité***

Lors de chaque évaluation proposée à la classe, les enseignants veilleront à prendre en compte les aménagements de scolarité, qu'il s'agisse de PAP, PAI ou de PPS.

Ces aménagements ne sont pas codifiés avec autant de précision que les aménagements d'examen qui, eux, doivent être appliqués lors des évaluations terminales.

Ainsi, la direction du lycée veillera dans un premier temps à signaler tout aménagement de scolarité à l'ensemble des enseignants. Chaque enseignant veillera à respecter les préconisations de ces aménagements de scolarité. Toutefois, un aménagement de temps supplémentaire lors des évaluations pourra être modulé sous l'une des formes suivantes : barème différent, réduction du sujet (avec sollicitation des mêmes compétences), partie du devoir à restituer sous forme de plan, ...

Les aménagements sont dus à l'élève, ils ne peuvent être supprimés, même sur demande de celui-ci. Seule une demande écrite des responsables demandant la suppression des aménagements mis en place peut conduire à leur annulation.

D'autres aménagements, du type agrandissement du sujet, utilisation d'une police de caractères spécifiques, ou lecture des consignes à voix haute, peuvent également être prescrits.

Les enseignants prendront contact avec le service de vie scolaire lorsqu'ils ne seront pas en mesure de mettre en place un des aménagements (secrétariat, respect d'un tiers temps, aménagement incompatible avec le maintien du candidat dans la classe).

## **Suivi de l'évaluation**

La « robustesse » de l'évaluation dépend avant tout de la participation de l'élève à chacune des évaluations programmées dans sa scolarité. Les mesures de rattrapage concernent prioritairement les élèves ayant manqué une évaluation **lors d'une courte absence**.

Ce rattrapage des devoirs s'effectue en 3 temps :

- 1<sup>er</sup> temps dans la classe : un élève qui a été absent lors d'une évaluation **est susceptible de refaire celle-ci dès son retour**. L'enseignant pourra au choix proposer le devoir lors du cours suivant, ou lors d'un cours qu'il donne à une autre classe si l'élève n'a pas cours à cet horaire. Il est vivement recommandé aux collègues d'accueillir des élèves en rattrapage lors de leurs devoirs surveillés avec d'autres classes. Une évaluation orale pourra également se substituer à une évaluation écrite, dans la mesure où les mêmes compétences sont évaluées. **Cela suppose que l'élève prépare son devoir de la même façon qu'il soit présent ou absent le jour de l'épreuve**. L'élève aura par ailleurs apporté la justification d'absence au bureau de la vie scolaire dès son retour, comme l'indique le règlement intérieur du lycée Nodier.
- 2<sup>ème</sup> temps géré par la vie scolaire : lorsque ce rattrapage n'aura pas pu être fait dans la classe, le professeur remettra un sujet aux CPE, indiquant avec précision la discipline, la durée de l'épreuve, et les thèmes évalués. La vie scolaire éditera alors une convocation sur le temps libre de l'élève, reprenant ces éléments et y ajoutant le lieu, la date et l'horaire de l'épreuve de rattrapage.
- 3<sup>ème</sup> temps : si l'élève produit une justification à l'absence au devoir de rattrapage, celui-ci se déroulera un mercredi après-midi également sur convocation. Il ne peut être exclu qu'un élève doive être évalué le même jour dans plusieurs épreuves, cette disposition ne pouvant être mise en place qu'une à deux fois par trimestre.

À chaque fin de trimestre, et en particulier en fin d'année, si l'évaluation d'un élève ne repose pas sur une évaluation solide, en accord avec le professeur de la discipline et la direction du lycée, une convocation est établie pour une évaluation ponctuelle sur tout le programme étudié. La note obtenue à cette évaluation remplace ou complète la note de contrôle continu qui sera validée dans le livret scolaire et sera donc celle prise en compte pour le baccalauréat.

Les conseils de classe sont les organes de décision pour valider les notes de chaque trimestre. Lors de ces conseils, une décision d'invalidation des résultats du contrôle continu pourra être prise, ce qui impliquera la mise en place d'un contrôle ponctuel dans une ou plusieurs disciplines.

*Toutes ces dispositions s'appliquent bien sûr dans des conditions d'enseignement ordinaires.*

*Dans l'hypothèse de période d'enseignement hybride (ou à distance), les instances de l'établissement seront consultées pour des adaptations.*

MATIERE/DISCIPLINE	NIVEAU	TYPE D'EVALUATION	DESCRIPTION / FREQUENCE /AUTRES INFORMATIONS
Arts plastiques (enseignement de spécialité)	1ERE	Pratique plastique  Culture artistique  Oral	2 évaluations par trimestre  1 évaluation écrite par trimestre  2 évaluations par an
	TLE	<u>Pratique plastique</u> Evaluation formative Evaluation sommative  <u>Culture artistique</u> Devoirs à la maison et devoirs surveillés Oral BAC Blanc Evaluation diagnostique	chaque semaine 2 par trimestre (oral et/ou production plastique)  3 DM et 3 DS par an 2 par année 1 début d'année
Allemand	1ERE	Évaluations des compétences de réception (compréhension orale et compréhension écrite) Évaluations des compétences de production (expression écrite et expression orale) Évaluations de connaissances Note de participation Devoir maison	3 évaluations par trimestre dont une de réception et une de production au minimum
	TLE	Évaluations des compétences de réception (compréhension orale et compréhension écrite) Évaluations des compétences de production (expression écrite et expression orale) Évaluations de connaissances Note de participation Devoir maison Devoir commun	3 évaluations dont une de réception et une de production au minimum . 1 semaine d'évaluation orale en classe de terminale
Anglais	1ERE et terminale	Évaluations dans les 4 activités langagières suivantes : Compréhensions orale et écrite Expressions orale et écrite Interrogations de connaissances	3 évaluations minimum par trimestre  1 semaine d'évaluation orale en classe de terminale
Chinois	1ERE	Évaluation sommative Contrôle de connaissance Lecture à haute voix Interrogation orale en classe Tâche finale Expression orale Expression écrite	À la fin de chaque séquence  Au cours de la séquence
	TLE	Evaluation sommative Contrôle de connaissance	À la fin de chaque séquence

		Lecture à haute voix Interrogation orale en classe Tâche finale Expression orale Expression écrite	Au cours de la séquence
EMC		Recherches individuelles et collectives Prestations orales Débat Travaux écrits...	La moyenne sera établie sur l'ensemble des 2 notes de l'année
Enseignement Scientifique	1ERE TLE	Évaluations en classe	3 évaluations par trimestre
EPS	TLE	3 épreuves évaluées en CCF (cours de formation) La note finale est la moyenne des 3 évaluations après harmonisation (commission académique)	Evaluations dans des activités physiques sportives et artistiques – 3 champs d'apprentissage différents.
Espagnol		Évaluations des compétences de réception (compréhension orale et compréhension écrite) Évaluations des compétences de production (expression écrite et expression orale) Évaluations de connaissances Note de participation Devoir maison	Minimum 3 évaluations par trimestre  1 semaine d'évaluation orale en classe de terminale
Français	1ERE	Entraînements épreuves écrites et orales Travaux oraux et écrits divers individuels et en groupe  BAC Blanc	Minimum 3 évaluations dans le trimestre Le français étant une épreuve terminale, ne rentre pas dans les 40% du contrôle continu  Au moins une fois dans l'année
HGGSP	1ERE/TL E	Contrôle de connaissances Prestations orales Travail à la maison (Coefficient 1) Devoir sur table (Coeff.2) Bac blanc en terminale	Au moins 3 évaluations par trimestre
Histoire-Géographie (Tronc commun)	1ERE/TL E	Contrôle de connaissances Prestations orales Travail à la maison (Coefficient 1)  Devoir sur table (Coefficient 2)	Au moins 3 évaluations par trimestre
HLP	TLE	Évaluation type BAC  Bac blanc	Minimum 2 évaluations par trimestre Courant 2eme trimestre
LCA	1ERE/TL E	Évaluations diverses (grammaire & étude de langue, traduction, culture antique...), Portfolio	Minimum 2 évaluations par trimestre 2/3 de la moyenne – évaluations individuelles 1/3 de la moyenne – évaluations formatives

LLCA	1ERE	Évaluations diverses (grammaire & étude de langue, traduction, culture antique...), Portfolio  Evaluations type BAC	Minimum 3 évaluations par trimestre  Tout au long de l'année
	TLE	BAC Blanc	Au moins une fois dans l'année
LLCE Anglais	1ERE et TLE	Évaluations des différentes activités langagières (CO, CE,EO,EE) y compris les exercices de synthèse type BAC et les entraînements à l'épreuve orale. Autres types d'évaluation (tests de connaissance, tests de lecture des œuvres du programmes)	Minimum 3 évaluations Environ 2/3 de la moyenne
			Environ 1/3 de la moyenne
Mathématiques	1ERE	Devoirs surveillés (au moins 2/3 de la moyenne) Autres types d'évaluations (QCM, DM, Flash test...) possibles	Minimum 2 évaluations par trimestre
	TLE	Devoirs surveillés (au moins 2/3 de la moyenne) Autres types d'évaluations (QCM, DM, Flash test...) possibles Bac Blanc	Minimum 2 évaluations par trimestre  2ème trimestre
Maths Complémentaires Maths Expertes	TLE	Devoirs surveillés Devoir commun Évaluations en classe (QCM, DM, Flash test...)	2 évaluations par trimestre
Musique	TLE	Évaluations formatives basées sur l'observation des travaux en début de projet Au terme de chaque projet : évaluation sommative menée en référence aux compétences ciblées	Le rythme des évaluations est dépendant de celui des projets menés - (durée maximum d'un projet : environ 6 semaines)
Physique-Chimie	1ERE/TL E	Évaluation sommative (Devoir surveillé) Évaluation formative (QCM, compte rendu TP...) Evaluation expérimentale	Au moins 3 évaluations Au moins 1 évaluation  Au moins 1 évaluation Rattrapage difficile à mettre en place
Philosophie		Devoirs type bac Bac Blanc	2 DS ou 1 DS + 1 DM 1 épreuve
Russe		Évaluations en classe Évaluations de compétences	Au moins 3 évaluations par trimestre
SES	1ERE	Entraînements à l'épreuve composée (Connaissances, utilisation documents statistiques, synthèse) Devoir Commun	Au moins 3 évaluations par trimestre  1 évaluation début février

	TLE	Entraînements à l'épreuve composée (Connaissances, utilisation documents statistiques, synthèse) Bac Blanc Grand Oral	Au moins 3 évaluations par trimestre  1 évaluation en janvier  3eme trimestre :certaines séances consacrées au grand Oral
SVT	1ERE et TLE	Evaluation sommative (Devoir surveillé) Evaluation formative (DM, TP...)	Au minimum 3 notes par trimestre, dont au moins 2 DS.
	TLE	Bac blanc	Au deuxième trimestre
Numériques et Sciences informatiques Sciences de l'Ingénieur	1ERE et TLE	Ces deux disciplines sont enseignées en mutualisation avec le lycée Duhamel. Le projet d'évaluation du lycée Duhamel en précise les modalités d'évaluation.	